

# CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 février 2010  
Daubensand - Mairie  
20 heures

## PROCES-VERBAL

Membres en exercice : .....23  
Membres présents : .....19  
Absents excusés : .....4

M. Gilbert GEORGES donne procuration à Mme Michèle BISCHOFF  
M. Eric KLETHI donne procuration à Mme Annie HEILBRONN  
M. Etienne HARLEPP donne procuration à M. Jean-Paul ROTH  
M. Mohamed EL ARBAOUI

## ORDRE DU JOUR

### **1. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE - Séance du 21 janvier 2010.**

Approbation du procès-verbal.

### **2. DEVELOPPEMENT LOCAL – CONTRAT DE TERRITOIRE**

Adoption du Contrat de territoire avec le Département du Bas-Rhin

### **3. DEVELOPPEMENT LOCAL – ECONOMIE**

Attribution d'une subvention à la SàRL JAEGER de Gerstheim

### **4. DEVELOPPEMENT LOCAL**

Présentation d'un projet de manifestation culturelle.

### **5. Informations diverses**

Actualité des organismes extérieurs dans lesquels siègent des représentants de la communauté de communes...

Madame la Présidente ouvre la séance. Elle salue les délégués présents, M. Etienne LEMARIGNIER, *Trésorier*, ainsi que le représentant de la presse locale.

#### **Point 1**

### **FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE - Séance du 21 janvier 2010.**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### **Point 2**

### **DEVELOPPEMENT LOCAL – Contrat de développement et d'aménagement du territoire de Benfeld et du Rhin.**

Engagée en 2008, la procédure de contractualisation avec le Département du Bas-Rhin est arrivée à son terme. Elle a été menée conjointement avec la Communauté de Communes de Benfeld, étant précisé que chacune des intercommunalité dispose de « ses » enveloppes chacune bien distinctes.

Se situant à la rencontre du projet stratégique départemental et des initiatives spécifiques à chaque territoire, le contrat de développement et d'aménagement du territoire est élaboré à partir d'un diagnostic commun et d'une vision partagée des enjeux du développement du territoire.

Il est à noter que ce document recense l'ensemble des interventions du Département, qu'il s'agisse des projets portés par la Communauté de Communes mais également ceux des communes ou d'autres établissements publics présents sur le territoire (SDEA, SMICTOM...).

Il se décline en trois volets :

Volet 1 : cadre des priorités propres au territoire pour lequel l'accompagnement financier du Département se poursuivra tout en tenant compte des impératifs conjoints de maîtrise des dépenses.

Volet 2 : constitue le cœur du contrat puisqu'il concerne les priorités partagées se rattachant aux axes d'interventions prioritaires du Conseil Général. Priorité de financement est donnée aux opérations inscrites dans ce volet. C'est également dans ce volet que figure le projet d'excellence du territoire.

Volet 3 : recense les interventions du Département sur le territoire en valorisant les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale.

La participation prévisionnelle et globale du Département au titre du volet 1 et 2, pour l'ensemble de la période 200-2015, s'élève à 1 552 300 €.

### **Après délibération, le Conseil de Communauté**

- **approuve, à l'unanimité, le contrat de territoire pour la période 2010-2015 ;**
- **prend acte qu'une révision globale interviendra à mi-parcours ;**
- **autorise Madame la Présidente à signer le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Benfeld et Rhin.**

### **Point 3**

#### **DEVELOPPEMENT LOCAL – ECONOMIE – O.C.M. – Attribution de subvention au titre du FISAC.**

Le Comité de Pilotage de l'OCM s'est réuni le 18 janvier 2010 pour étudier la demande de subvention déposée par la société JAEGER qui exploite une boulangerie-pâtisserie à Gerstheim.

Sur la base d'un investissement de 58 302 € HT, l'entreprise a sollicité une aide de 14 575 € au titre du FISAC, volet investissement « aides directes aux entreprises ».

Une aide de 14 575 € lui a été attribuée par le Comité de Pilotage. L'intégralité de ce montant est versée par la Communauté de Communes, sachant que cette dernière bénéficiera du reversement de la quote-part due par chacun des partenaires : Etat (40 %), Région (20 %), Département (20 %).

**Après délibération, le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame la Présidente à verser la subvention de 14 575 € à la société JAEGER de Gerstheim.**

### **Point 4**

#### **DEVELOPPEMENT LOCAL – Présentation d'un projet de manifestation culturelle.**

Monsieur Thierry KETTERLIN présente le projet d'une nouvelle animation culturelle qui pourrait être organisée au cours de cette année. Venant à la suite de la balade musicale proposée l'an dernier, celle-ci reprendrait les grandes lignes.

Plusieurs sites pouvant accueillir l'événement sont à l'étude. L'idée serait d'y amener les visiteurs à découvrir du réel -monde de la forêt, de la pêche, de la nature- et de l'imaginaire - via des installations artistiques (sculpteurs, peintres, artistes, conteurs).

La manifestation, qui doit servir de galop d'essai avant un rendez-vous de plus grande envergure, pourrait par ailleurs s'étendre sur deux jours, jusqu'en soirée et peut-être avec une mise en lumière du site occupé. Le coût de la manifestation est, pour l'heure, estimé à 8 000€, montant pris en charge à 50% par le Conseil Général. Le principe de la gratuité de la manifestation, également, est acté. Madame la Présidente estime que l'idée de faire découvrir les richesses de notre territoire par les gens qui y habitent est une bonne idée qui peut en outre contribuer à développer du lien social.

### **Point 8**

#### **Informations diverses.**

Monsieur Jean-Jacques SIEGEL informe l'assemblée de l'avancée du projet de construction d'un site périscolaire à Rhinau. Deux réunions de travail ont déjà été organisées. Sauf aléas de chantier, la perspective d'une ouverture pour la rentrée 2012 paraît réaliste.

Monsieur René DEMANGE expose les menaces qui pèsent sur le maintien de la classe unique de Daubensand. L'Inspectrice souhaite la mise en place d'un regroupement pédagogique, ce qui aurait pour avantage de maintenir l'école dans le village mais qui remettrait en cause la qualité du travail pédagogique mis en œuvre par l'enseignante. Madame la Présidente assure Monsieur DEMANGE de son soutien dans ce dossier.

Madame la Présidente rappelle la tenue le 4 mars prochain de l'Assemblée Générale de l'Association de Développement de l'Alsace Centrale à Itterswiller.

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 21h45.

*Lu et approuvé,*

***La Présidente,***

Danièle MEYER :

#### ***Les Vice-Présidents,***

André  
KLUMB:

Marianne  
HORNY-GONIER:

Laurence  
MULLER-BRONN:

Jean-Jacques  
SIEGEL:

#### ***Les membres,***

Bertrand ANDNA :

Michèle BISCHOFF :

René DEMANGE :

Mohamed EL ARBAOUI :

Valérie FUCHS :

Gilbert GEORGES:

Etienne HARLEPP :

Hubert HATSCH :

Christian HURTHER :

Thierry KETTERLIN :

Eric KLETHI :

Dominique LEHMANN :

Claudine MEYER :

Annie HEILBRONN :

Marc-Daniel ROTH :

Jean-Paul ROTH :

Rémy SCHENK :

Raymond SIEGWALT: